



ANPDF SECTEUR 1

Réunion du 4 février 2023 à Ploufragan

Présents : Bertrand **VOISIN**, Rémy MOULIN, Vincent DUBOURG, Marc ROUTIER, Philippe LE YONDRE, Jean Jacques GAZEAU, Sébastien CORNEC, Frédéric DAVY, Alain LE FLOCH

Animateurs du secteur : Bertrand **VOISIN** et Sébastien **CORNEC**

Secrétaire du secteur : Frédéric **DAVY**

Mot du président de la ligue de Bretagne, souhaite la bienvenue en Bretagne et heureux de rencontrer des nouvelles personnes.

Date pour notre prochaine réunion de secteur

- **District de l'Eure à Giverny, le WEEKEND du 21 et 22 avril.**

Bertrand Voisin, excuse le président de l'ANPDF Marc **TOUCHET** pour son absence.

Remercie Remy MOULIN de nous accueillir dans son district de PLOUFRAGAN

Animateur de la séance Sébastien Cornec

Point sur la gouvernance :

Schéma actuellement à l'étude pour les assemblées électives : répartition des voix :

- 33% pour les clubs amateurs
- 33% pour les instances
- 33% pour les clubs professionnels.

Le partage de 33% pour les instances (LIGUES /DISTRICTS) reste encore à déterminer.

Le secteur 1, est favorable pour que les districts aient plus de voix que la Ligue (66% districts - 33% ligues)

Statistiques France : 85% des clubs ont -300 de licenciés ; 50% de -100 licenciés

Pays de la Loire : 30% des clubs ont -100 de licenciés, c'est une région atypique avec celle d'Ile de France

Point sur l'arbitrage

La FFF verse une subvention pour les CTDA à l'image de ce qui se passe pour les CTD

Bretagne :

Aide apportée /district pour les CTDA : 5500 € par la LFA

Les districts de la Bretagne n'ont pas de CTDA. Les 34700 € alloués à la ligue restent à la Ligue de Bretagne.

Pays de la Loire :

Aide de l'ANS 12000€ par an durant 3 ans pour la création d'emploi CTDA : sont concernés les D44-D49-D85

Aide de la LFA 5500€ ou 5000 par district

Ligue 32000€ : 16000 ligues – 16000 districts. En cours de négociation

Normandie :

Aide de la LFA par district

- Seine Maritime : 5500€

- Calvados : 5000€

- Manche : 5000€

- Eure : 5000€

- Orne : 4000€

Actuellement 1 CTDA et deux districts ont un CTDA, une réunion va avoir lieu très prochainement pour connaître le fonctionnement et l'aide de la ligue.

Arbitre de club : développement des arbitres de club, former les arbitres, fidéliser.

Attention à la désignation des jeunes arbitres.

Avoir un CTDA est favorable pour le développement, la fidélisation, la formation de l'arbitrage. Un équilibre est à trouver entre les missions CTDA et CDA

Accompagnement pour les jeunes arbitres, faire des formations d'accompagnateurs.

Expérience en VENDEE :

Un arbitre officiel accompagne une fois dans l'année un jeune arbitre.

Ancien Arbitre parraine un jeune arbitre.

Divers Arbitrage

Les absences des arbitres sont conséquentes dans les districts.

La FIA en E-learning pour l'année prochaine est à l'étude.

L'arbitrage va se développer grâce aux CTDA dans chaque District.

1.000.000€ d'aide au développement arbitrage amateur, c'est un choix politique à faire par la gouvernance

1. Journée de Clairefontaine

Le 1^{er} mai, faire une journée commune à Clairefontaine avec l'ANPDF et l'AE2F.

Réunion de travail la matinée et visite du musée dans l'après-midi.

Pour donner suite au CODIR ANPDF du 11 et 12 février, un mail sera envoyé aux districts pour l'organisation et la participation.

AE2F : Bertrand VOISIN souhaite que les Mails qui ont été envoyés par l'AE2F, le soient aux présidents de districts. Listing à revoir

2. Terrain foot 5

Marc ROUTIER nous donne quelques précisions

Document unique pour les terrains, un guichet unique pour le FFA et ANS

Financement toujours à 30.000€ par le FFA soit 80% et l'ANS 50.000 = 80000€ soit 80% du projet

Les 20 % restant sont en charges de la collectivité.

Financement à 40000€ si les dossiers ne sont pas en communs avec l'ANS.

Adresse mail :

agence-es@agencedusport.fr

FAFA équipement : on aide une toute petite partie des clubs, on aide des clubs qui ont déjà des financements. On ne peut pas aider tout le monde !!!

Réflexion : que pouvons nous faire de plus avec l'enveloppe sur les FFA équipement ?

FAFA nouvelles pratiques : 1.500.000€ de budget sur les terrains pour les nouvelles pratiques foot à 7, Foot à 5, Beach soccer

4 domaines pour les FFA : Transport, Emploi, Equipement, et nouvelles pratiques

- Normandie : sont privilégiés la sécurisation, et l'éclairage des terrains.
- Bretagne : FFA pour les terrains jusqu'à 30000€ pour un terrain synthétique, le district choisi
- Pays de la Loire : uniformisation sur le territoire :25000€ par terrain synthétique, 15000€ pour l'éclairage et 10000€ pour les vestiaires.

FAFA transport : ça fonctionne 1.500.000€ pour la France

C'est la ligue qui gère les FFA transports

Volkswagen neuf ou occasion (mais acheté chez un concessionnaire VW)

Aide pour les instances 50% pour véhicule neuf, une fois dans la mandature

FAFA emploi : modification du montant de l'aide et nouvelle répartition ANS-FAFA

3. Définition et notre rôle aujourd'hui de président du district

Un Président de district a envoyé un courrier à l'ANPDF s'interrogeant sur le rôle des présidents : les responsabilités, les fonctionnements, les relations ligues /districts etc.

Quel est le rôle et la mission du président de district ?

Le rôle de l'ANPDF vis-à-vis des districts, enrichissant de pouvoir partager. Chaque ligue et chaque district sont différentes

CONTRATS D'OBJECTIFS

La ligue de Bretagne : bonne entente, aucune difficulté.

Répartition suivant les préconisations fédérales

La ligue de Normandie : bonne entente entre tous les présidents de district.

Une réunion va avoir lieu entre la ligue et les districts sur la répartition financière.

La ligue des pays de la Loire : Respect en globalité des préconisations fédérales

Mutualisation ligue/district : domaines à explorer

Informatique, juridique, accompagnement des clubs : bonne organisation dans l'ensemble sur le territoire.

Assurances – fournisseurs

4. Questions diverses

Info du District de VENDEE : contrôle URSSAF en cours, il en ressort qu'il faut être rigoureux dans les frais déplacements, mettre en place des procédures dans son district. Demander les permis de conduire , les cartes grises et les assurances pour le remboursement des frais de déplacements des arbitres , bénévoles et salariés

Un merci au District des Côtes d'Armor pour son accueil et l'organisation de ce WE